

aicom | *Pascal Yves
Duchesne*

FORMATION
PROFESSIONNELLE

ARTISTE-
INTERPRÈTE

CURSUS DANSE

PRÉREQUIS : AVOIR 16 ANS MINIMUM • JUSTIFIER D'UNE PRATIQUE ARTISTIQUE EN DANSE • DÉFINIR UN PROJET PROFESSIONNEL COHÉRENT DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT ET/OU DE L'AUDIOVISUEL

MÉTHODES MOBILISÉES ET PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

ANNÉE 1 MISE À NIVEAU

- ✓ Travail technique
- ✓ Acquisition de base d'une pratique autonome
- ✓ Éveil de la perception, la créativité et la sensibilité artistique
- ✓ Capacité à tenir sa place dans une pratique collective
- ✓ Ouverture culturelle au répertoire de la musique vocale et instrumentale
- ✓ Découvert et notions de base de l'harmonie et de l'improvisation

ANNÉE 2 CYCLE SUPÉRIEUR

- ✓ Approfondissement et acquisition des fondamentaux techniques de la MAN
- ✓ Acquisition d'une méthode de travail saine personnalisée
- ✓ Constituer un répertoire adapté à la typologie vocale
- ✓ Développement de l'endurance et de la virtuosité

3H /SEMAINE

**1H30
BARRE À TERRE**

**1H30
JAZZ**

3H /SEMAINE

**1H30
CLASSIQUE**

**1H30
JAZZ**

3H /SEMAINE

**1H30
CONTEMPORAIN**

**1H30
AUTRE STYLE**
(Hip-Hop, Claquette, New Style, Danse de salon...)

NOS FORMATEURS

Pierre-Yves Duchesne / Responsable section Danse : Johan Nus

Claire Duport, Jeanne Deschaux, Sophie Murguet, Pierre-Michel Matteï, Elodie Hec, Manon Morgenthaler, Stanislas Souffoy-Rittner, Michelangelo Di Marco, Rénaté Matteï, Amélie Munier, Marie-Céline Noble, Cédric Chupin... Retrouvez leurs biographies sur notre site internet www.aicomparis.com

DOCUMENTATION REMISE AUX STAGIAIRES : Kit stagiaire (liste de lectures) Liste des fournitures obligatoires • Engagé dans une démarche environnementale, tous les documents pédagogiques sont transmis au format PDF **LISTE DES FOURNITURES OBLIGATOIRES:**

- Tenue de danse près du corps : legging, short, chaussettes propres, t-shirt - Élastique pour les cheveux longs, Chaussons de danse demi-pointes, Baskets de jazz propres réservées à la danse

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

ÊTRE CAPABLE D'EXÉCUTER ET DE NOMMER DES ÉLÉMENTS TECHNIQUES DANSÉS

- Être capable d'exécuter et de nommer des éléments d'une barre classique pour en maîtriser les outils techniques
- Être capable de et de nommer des éléments d'une barre Jazz pour en maîtriser les outils techniques
- Danser en musique dans le but d'interpréter le mouvement
- Maîtriser l'espace pour respecter sa place sur une scène donnée
- Être capable de retenir un passage dansé inconnu pour être capable de mémoriser

SAVOIR RETRANSCRIRE UNE CHORÉGRAPHIE DU RÉPERTOIRE AVEC JUSTESSE ET EXIGENCES TECHNIQUES

- Respecter le style demandé pour être capable de répondre aux exigences du chorégraphe
- Être capable d'improviser et de transmettre une émotion dans le but de proposer une interprétation cohérente

MODALITÉS D'ÉVALUATION

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ? MODALITÉ D'ÉVALUATION INITIALE Chaque stagiaire est évaluée lors d'une audition d'entrée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant. Cette évaluation initiale se déroule devant un responsable de l'équipe pédagogique, et comprend une participation à un atelier chorégraphique. Il est également possible d'intégrer la formation de l'AICOM en effectuant un des stages proposés par l'école.

PENDANT LA FORMATION AU DÉBUT DE LA FORMATION

Au cours de la première semaine de la formation, les stagiaires participent à plusieurs ateliers de travail en danse afin de définir leur niveau par rapport à l'ensemble du groupe. Les cours étant dispensés par niveaux différenciés, les équipes de l'AICOM définissent un niveau de départ pour chacun des stagiaires. Les groupes attribués peuvent évoluer durant la formation au regard du contrôle continu et de l'évaluations de la fin du premier trimestre (décembre).

CONTRÔLE CONTINU Tout au long de leur formation, les stagiaires sont évalués régulièrement par leurs différents formateurs au sein des cours (évaluations sous forme de questionnaire, exer-

cices pratiques ou étude de répertoire). Chaque stagiaire bénéficie de retours réguliers et directs de chaque formateur. Un bulletin de synthèse est remis au stagiaire chaque trimestre.

ÉVALUATION TRIMESTRIELLE «CASTING BLANC» à l'image de la profession, l'AICOM évalue ses stagiaires sous la forme d'un «casting blanc» à l'issue de chaque trimestre, dans les disciplines enseignées. Un bulletin de synthèse est remis au stagiaire chaque trimestre.

MODALITÉ D'ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION Au terme de la formation, les stagiaires sont évalués sous la forme d'un « casting blanc » devant un jury comprenant l'exécution à la barre des fondamentaux de la danse classique devant un jury, d'une diagonale jazz ou traversée, d'une improvisation sur une musique imposée, d'une variation dans une direction et un espace donné, d'une variation extraite du répertoire de comédie musicale, pop ou lyrique, l'improvisation sur une musique extraite du répertoire de comédie musicale, pop ou lyrique et la reproduction à l'identité d'une phrase musicale dansée imposée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Du classique au jazz, du contemporain au hip-hop et à la comédie musicale, les étudiants du cursus danse de l'AICOM sont confrontés à tous les styles au cours de leur formation. Ce cursus professionnel d'artiste-interprète est placé sous la direction de Johan Nus, chorégraphe et directeur de la danse à l'AICOM : «L'art de la scène nécessite, la maîtrise de son corps. Un artiste doit permettre à son corps d'être mobile, souple, résistant tout en étant capable d'assurer chaque soir une performance. L'art de la danse permet à chacun de réaliser cela et offre des mobilités, des résonances et des possibles sensibles propres aux artistes. Ce département a pour objectif de répondre au besoin de training, de formation et d'ouverture de l'artiste». Cette formation, tout en permettant de renforcer et d'acquérir une technique, a pour objectif de développer la singularité de chacun. Nos pédagogues offrent à chaque artiste la possibilité d'épanouir une personnalité pour qu'il soit créateur de son propre mouvement.

NOTRE FORMATION S'ARTICULE SUR UNE ALTERNANCE D'APPORTS THÉORIQUES ET DE PRATIQUES :

- Exposés théoriques réalisés par nos formateurs
- Apport d'expériences de nos formateurs
- Travaux par groupes et mise en situation
- Échanges et retours d'expérience entre les participants.
- Exercices et ateliers d'application permettant aux stagiaires et aux formateurs d'évaluer les progrès individuel et collectif.

DURÉE, TARIFS & LIEU DE LA FORMATION

Deux années scolaires de formation, de septembre à juin (*hors vacances scolaires zone C*)

MAN : 32 semaines - 275 heures/an - 9 heures/semaine 3 800€

CYCLE SUPÉRIEUR : 32 semaines - 275 heures/an - 9 heures/semaine 3 800€

Les cours ont lieu au
Campus AICOM 10 rue Albert Einstein 94000 Créteil
chaque lundi de 19 heures à 22 heures, chaque mardi de 16h30 à 19h30
et chaque mercredi de 17 heures à 20 heures.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La formation sera validée uniquement après la validation du respect des prérequis par le candidat. L'inscription peut avoir lieu jusqu'à onze jours avant le démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

01 45 23 33 73
carole.danan@aicomparis.com

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Carole Danan disponible à 01 45 23 33 73.

aicom | *Paroisses
Duchezye*



10, rue Albert Einstein 94000 Créteil
01 45 23 52 69 / contact@aicomparis.com

AICOMPARIS.COM